



JEUDI 28 AVRIL 2016 A 10H45 : VENTE VOLONTAIRE A LA REQUETE D'ETABLISSEMENT FINANCIER ZA
 LES JUSTICES 32 RUE DE GAMPALOU 38150 SALAISE SUR SANNE Matériels de boulangerie
 VENTE DU 28/04/2016

ZA LES JUSTICES 32 RUE DE GAMPALOU 38150 SALAISE SUR SANNE
 A N A F

- MAISON DE VENTES –

Jean-Claude ANAF ET Jean MARTINON

Commissaires priseurs de ventes volontaires

Opérateur de vente volontaire ANAF - Déclaration n° 2010.753

Siège social :15 place Jules Ferry 69006 LYON France

Bureau secondaire : 4 place Robert Schumann 38000 GRENOBLE France

JEUDI 28 AVRIL 2016 A 10H45 : VENTE VOLONTAIRE A LA REQUETE D'ETABLISSEMENT FINANCIER ZA
 LES JUSTICES 32 RUE DE GAMPALOU 38150 SALAISE SUR SANNE

Matériels de boulangerie

Chambre de fermentation – four PAVAILLER – tour réfrigéré – four pizza CEMALI – presse à pizza – lave
 vaisselle – four 6 bouches PAGLIAVINI – Echelles

Etagères – transpalette – chambre négative – batteur – balance – table inox

EXPOSITION 10H/10H45

ENLEVEMENT après vente jusqu'à 12h et de 13H à 17H.

INFORMATION ORDRE D'ACHAT :

Un ordre d'achat ne peut être pris en compte que 3 jours ouvrés avant la date de vente, sous réserve de la
 réception d'un chèque de consignation de la moitié de la valeur de l'ordre reçu la veille de vente.

Aucun ordre d'achat en dessous de 500 euros n'est pris en compte.

L'ordre d'achat doit être accompagné d'une pièce d'identité en cours de validité recto-verso, d'une copie de KBI:

de moins de trois mois, de l'acceptation écrite des dates d'enlèvement figurant sur l'annonce de la vente concernée, d'un RIB bancaire.

En cas de défaut à l'une de ces obligations, l'ordre d'achat sera systématiquement non pris en compte.

Si l'enlèvement est à la suite de la vente, pas de possibilité de laisser un ordre d'achat.

Règlement comptant, frais en sus 14.40%, matériels vendus en l'état sans réclamation possible. Lettre accreditive ou chèque de banque pour tout achat supérieur à 500€.

REMISE OBLIGATOIRE DU KBIS PENSEZ A VOUS EN MUNIR LORSQUE VOUS VENEZ ASSISTER A UNE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES.

Le Commissaire Priseur se réserve le droit d'enchère provisoire pour chacun des lots avec faculté de réunion éventuelle.

Tarif légal en sus des adjudications 14.40%